

Règlement Plan de zonage – vues urbaines

Pièce 5.2.3



Planche : No26

Délimitation des zones

- U 12/3 - Zone urbaine des bourgs
- UA - Zone urbaine patrimoniale du cœur d'agglomération
- UB - Zone urbaine centrale du cœur d'agglomération
- UC 1/2/3 - Zone urbaine périphérique du cœur d'agglomération
- UC 1/2/3 - Zone urbaine de grands ensembles
- UC2 - Zone urbaine de grands ensembles élevés
- U1 - Zone urbaine patrimoniale
- UE / UE1 / UE2 / UE3 / UE4 / UE5 / UE6 / UE7 - Zones d'activités économiques
- 1AU 1/2/3 - Zone de projet urbain
- 2AU - Zone de projet urbain sous réserve de modification
- 1AUe - Zone de haute urbanisation d'activités économiques
- 1AUb 1/2/3 - Zone de projet urbain du cœur d'agglomération
- A - Zone agricole
- As - Zone agricole secondaire et autres constructions
- AI - Zone agricole d'équipements
- Ap - Zone d'activités pour agricoles
- N - Zone naturelle
- N1 - Zone naturelle de haute qualité
- N2 - Zone naturelle aménageable
- N3 - Zone naturelle d'habitat et d'équipements

Qualité architecturale, urbaine et paysagère

- Elément de patrimoine bâti à protéger (L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Actes émanant de la commune à protéger (L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Maire à protéger (L. 151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement végétalisé à protéger (L. 151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Intervalle départemental de promenade et de randonnée
- Cadre de vue (L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Église locale classée (L. 113-2 / 4 du Code de l'Urbanisme)
- Haie à planter (L. 113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide (L. 123-23 du Code de l'Urbanisme)

Mixité fonctionnelle

- Commence à protéger (L. 151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment susceptible de changer de destination (L. 151-17)
- Première hyper-centre : disposition particulière pour le stationnement
- Emploiement réservé (L. 151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'aménagement et de programmation (L. 151-4 / 7 du Code de l'Urbanisme)

Requis et nuisances

- Risque naturel (Cantiers, glissement de terrain)
- État de couleur des toits
- Requis industriel
- Sous-sol invertis
- Accusation de bâtis
- Surface bâtie
- Limite fauconnière
- Empreinte de centrale
- Limite communale
- Limite d'intercommunalité

